

## Sauvons les meubles !

L'été est souvent l'occasion de se lancer dans un chantier de bricolage... Pourquoi ne pas en profiter pour redonner vie à un vieux meuble plutôt que de le jeter ! Un meuble en bois massif qui a déjà une histoire durera infiniment plus longtemps que du mobilier en aggloméré : il suffit d'un coup de peinture et d'une bonne idée pour le relooker ! Conseils et astuces avec deux passionnées des meubles, Bérénice de la Broise, à Caulnes et Marlène Candaille à Guer.



### Ne pas voir trop grand !

« Pour démarrer un chantier de rénovation de mobilier, il vaut mieux commencer par un petit meuble » selon Bérénice de la Broise : il donnera plus facilement un résultat rapide : étagère, table de nuit, commode, ... les meubles aux formes les plus simples sont également souvent les plus faciles pour commencer dans la mesure où le nombre de recoins à décaper est plus limité.

### Remettre le bois à nu

La première question à se poser est : meuble ciré ou vernis ?

L'astuce : imbinez un chiffon propre avec de l'essence de térébenthine, frottez sur un coin de votre meuble : le chiffon est sale : meuble ciré ; le chiffon reste propre : meuble vernis.

- Meuble ciré : il nécessitera un décapage complet soit avec une ponceuse, cale à poncer. Commencer par un gros grain puis allez progressivement vers un grain plus fin
- Meuble vernis ou déjà peint : procéder de manière identique mais vous pouvez vous contenter de poncer avec un gros ou moyen grain pour éclater le vernis ou la peinture.

### Réparez !

Avec de la pâte à bois, on arrive à reprendre facilement des fissures. « Procédez plutôt par couches successives car la pâte

se rétracte » conseille Bérénice de la Broise. Pour réparer, la colle à bois blanche est aussi très facile à utiliser, en maintenant les pièces en bois à coller avec des serres-joints.

### Relookez !

Vous avez l'embarras du choix dans les couleurs et la seule limite est votre créativité !

Privilégiez quand même des peintures avec de faibles impacts environnementaux et peu émettrices de composés organiques volatils. Avant d'appliquer la peinture, lessivez le meuble avec de l'eau tiède et du savon noir et appliquez un primaire d'accroche.

Vous pouvez aussi mixer les couleurs et créer des motifs avec du ruban à masquer. Les motifs géométriques en pastel ont la cote. Les larges rayures peuvent donner de la personnalité à un meuble banal, ainsi que le collage de papier peint à motifs végétaux. Si vous voulez vous faire accompagner, des ateliers « seconde vie aux meubles » sont proposés par exemple avec l'association Familles rurales de Montauban de Bretagne.

### Contact :

La Déco de Bérénice  
berenice.dlb@orange.fr  
f : ladecodeberenice

## DEMANDONS À ...



Marlène  
Candaille  
Recup  
Eco Tree  
à Guer

### Quelle est votre activité ?

Après différentes activités professionnelles, j'ai décidé de créer mon activité de restauration et vente de meubles en juin 2020 à Bellevue Coëtquidan à GUER. Je rafraîchis, restaure, transforme des meubles destinés à la déchèterie et qui trouvent de nouveaux preneurs. C'est très gratifiant de voir un vieux meuble reprendre du service !

### Quel était votre but ?

Étant passionnée de bricolage, de meubles anciens, j'ai toujours aimé redonner vie aux objets. J'essaie de les remettre en valeur et notamment la beauté du bois. Quand on pense à la qualité et à la patience qu'il a fallu pour les construire...cela n'a pas de sens de les jeter.

Une teinte sombre repassée dans une couleur plus « moderne » et le meuble est métamorphosé !

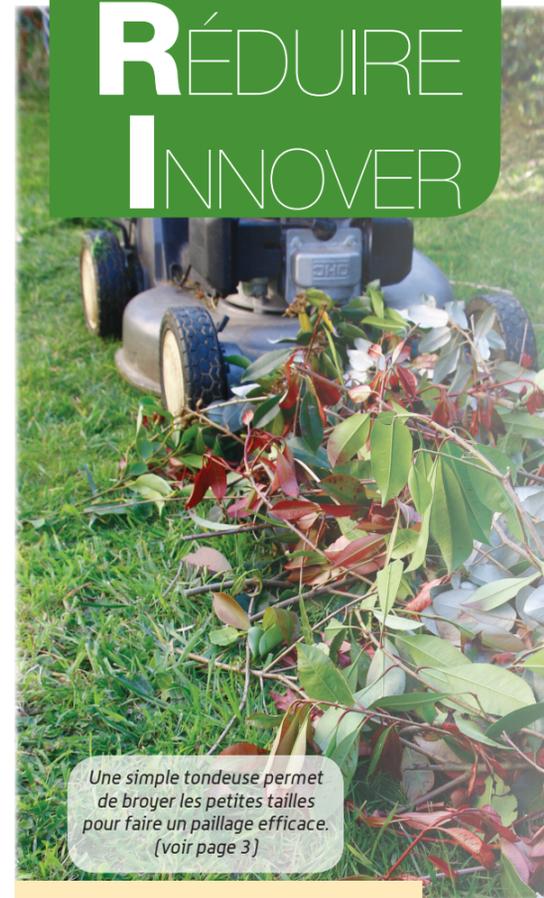
Mais c'est vrai que les modes de vies évoluent et que les gens ont moins de place et déménagent plus qu'avant. J'ai aussi beaucoup de demandes de petits meubles, notamment des jeunes ménages et des militaires. C'est important de pouvoir proposer des meubles afin que les gens puissent agrémenter leur confort quotidien à moindre prix !

### Contact :

recupecotree@gmail.com  
f : recupecotree.recyclerie.1

## LA LETTRE DU

# T R I E R R É D U I R E I N N O V E R



Une simple tondeuse permet de broyer les petites tailles pour faire un paillage efficace. (voir page 3)

**Côtes-d'Armor :** Caulnes, Guenroc, Guitté, La Chapelle Blanche, Loscouët sur Meu, Mérillac, Plumaudan, Plumaugat, Saint Jouan de l'Isle, Saint Launeuc, Saint Maden, Trémoriel. **Ille et Vilaine :** Bédée, Bléruais, Boisgervilly, Bréal sous Montfort, Breteil, Gaël, Iffendic, La Chapelle du Lou du Lac, La Nouaye, Landujan, Le Crouais, Maxent, Médréac, Montauban de Bretagne, Monterfil, Montfort sur Meu, Muel, Paimpont, Plélan le Grand, Pleumeleuc, Quédillac, Saint Gonlay, Saint Malon sur Mel, Saint Maugan, Saint Méen le Grand, Saint Onen la Chapelle, Saint Péran, Saint Thuriel, Saint Uniac, Talensac, Treffendel. **Morbihan :** Augan, Beignon, Brignac, Concoret, Evriguet, Guer, Guilliers, La Trinité Porhoët, Mauron, Ménéac, Mohon, Monteneuf, Néant sur Yvel, Porcaro, Réminiac, Saint Briec de Mauron, Saint Léry, Saint Malo de Beignon, Saint Malo des 3 Fontaines, Tréhoreuteuc.

Le SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine est le Syndicat qui collecte et traite les déchets des 100 967 habitants de 63 communes des départements d'Ille et Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

## Des projets qui se concrétisent

L'installation des nouveaux élus au sein des collectivités est toujours l'occasion de se réinterroger sur les actions entreprises par le passé et de se projeter sur celles à venir.

Certaines réalisations sont l'aboutissement d'années de travail des équipes précédentes et c'est notamment le cas pour le projet de ferme solaire qui va voir le jour à Gaël en 2021.

Sept ans pour construire ce projet mais quelle satisfaction de voir sa mise en œuvre se concrétiser avec la production d'électricité renouvelable pour plus de 1500 foyers !

Parallèlement à cela, nous connaissons une fréquentation et des tonnages toujours élevés dans les déchèteries malgré la crise sanitaire et les confinements. Ces déchets pèsent de plus en plus lourd dans nos budgets en raison des quantités mais aussi de la forte augmentation de la TGAP, une taxe sur la mise en décharge que le Smictom reverse à l'Etat. Le but est de dissuader l'enfouissement des déchets et soutenir de nouvelles filières de valorisation, ce que nous souhaitons tous.

Cependant, beaucoup de ces filières ont pris du retard au niveau national ou n'existent tout simplement pas. C'est par exemple le cas de la valorisation du contenu de la benne « encombrants », dont la transformation en « combustibles solides de récupération » met du temps à venir.

La première réponse restera en réalité toujours de réduire nos déchets, notamment en déchèterie, en pensant avant de jeter à réutiliser, à réparer, à vendre ou à donner,...

Enfin, je souhaite remercier tous les membres du comité syndical pour leur participation aux réunions durant ces derniers mois et j'espère que rapidement nous pourrions revenir à un fonctionnement normal de nos collectivités.

Le Président, Hubert Guinard

## INFORMER

### Bientôt une ferme solaire à Gaël !

À partir de septembre prochain, des travaux de construction d'une centrale photovoltaïque au sol vont démarrer sur le site de Point Clos à Gaël.

Les panneaux seront implantés sur un ancien centre d'enfouissement appartenant au SMICTOM. L'ensemble du projet couvrira une surface totale de 7 hectares qui n'étaient pas utilisables en agriculture et produira une quantité d'électricité correspondant aux besoins d'environ 1500 foyers. Cette électricité verte permettra d'éviter la production de près de 300 tonnes de CO2 chaque année.

Ce projet aura également un vrai intérêt économique pour le territoire en générant de l'ordre de 25 000 € de recettes annuelles nouvelles qui seront partagées entre le SMICTOM, la commune, la communauté de communes et le département.

Mais chaque citoyen du territoire peut également prendre part à ce projet photovoltaïque ! Générale du Solaire, l'opérateur qui construit la centrale, a en effet prévu une campagne de financement participatif à la rentrée de septembre. La participation est ouverte aux habitants d'Ille-et-Vilaine et des départements voisins qui pourront acquérir des actions d'une valeur nominale de 50€. Cet investissement doit être conservé entre 4 et 5 ans et vise un taux de rendement brut avant fiscalité de l'ordre de 5%.

Pour plus d'information, rendez-vous en septembre sur le site de la plateforme de la campagne participative [www.lendopolis.com](http://www.lendopolis.com).



# Déchèteries : des tonnages toujours très élevés !

BOIS TRAITÉ

## Des déchets revalorisés...

Quand on pense au SMICTOM, on pense avant tout à la collecte de sa poubelle.

Mais aujourd'hui la quantité de déchets réceptionnée dans les neuf déchèteries du territoire est bien plus importante qu'en porte à porte et ne cesse de croître. Les coûts qu'ils représentent croissent aussi malgré les incitations à réduire nos déchets.

Focus sur les 31 000 tonnes des déchets collectés tous les ans en déchèterie.

Quand on dépose ses déchets en déchèterie, leur devenir est très différent suivant la benne dans laquelle ils tombent... L'objectif est bien sûr d'en recycler le maximum pour des raisons environnementales mais aussi économiques

En 2020, plus du quart des déchets admis ont ainsi été recyclés en matière première pour fabriquer de nouveaux objets, parmi eux :



- 4500 tonnes de bois et de meubles, (+30% en 5 ans) qui ont été broyés pour refaire du mobilier ou ont été valorisés en énergie,



- 1500 tonnes de métaux, qui ont été triés et refondus pour fabriquer de nouveaux objets en métal



- 1000 tonnes d'appareils électriques et électroniques, qui ont été triés et broyés pour en extraire les différents composants (métal, composants électroniques, plastiques,...)



- 900 tonnes de cartons, qui ont été retransformés en de nouveaux cartons



- Les végétaux constituent ensuite une catégorie qui pèse très lourd : 11 500 tonnes -115 kg par habitant- soit un tiers du tonnage total des déchèteries qui ont été broyés puis valorisés localement sur les cultures par des agriculteurs des communes voisines des déchèteries.



Avant de jeter,  
pensez à la réparation !

## Des nouveaux tris en développement

Trier de manière toujours plus fine, réduire l'enfouissement, c'est ce que recherche avant tout le SMICTOM ! Mais les déchèteries ne sont pas extensibles à l'infini et la place manque souvent pour rajouter de nouvelles bennes.

Dès que c'est possible, de nouveaux tris se mettent régulièrement en place, d'abord en phase de test. C'est le cas sur les « plastiques rigides » (tuyaux, seaux, pots de fleur,...) qui sont collectés pour recyclage sur Porcaro.

C'est aussi le cas pour les plaques de plâtres « pures » (sans métal, faïence,...) qui seront progressivement triées à part sur tous les sites, pour permettre leur recyclage.



## .... Et d'autres pas encore

Un certain nombre de déchets posent plus de difficultés car ils ne sont actuellement pas recyclables.



Les « encombrants » encore appelés « tout-venant » représentent quand même 3200 tonnes de déchets qui ont été orientés vers le site d'enfouissement du SMICTOM. Que contient cette catégorie ? Tout ce qui n'est pas toxique et qui ne peut aller dans les autres catégories : un bout de tuyau, des vieux jouets, de la laine de verre, une fenêtre cassée,... Ces déchets ainsi que le plâtre (1500 tonnes) sont donc mis en enfouissement mais sur chaque tonne enfouie, le SMICTOM doit s'acquitter auprès de l'Etat d'une taxe, la TGAP. Cette taxe a fortement augmenté ces dernières années (de 32 à 54 €/tonne en 5 ans) pour dissuader l'enfouissement et soutenir de nouvelles filières de valorisation...qui pour beaucoup n'existent pas encore... Il s'agit là d'une problématique qui touche toutes les collectivités au niveau national.



Autres déchets à être enfouis : les gravats et inertes (pierre, béton, céramique,...) qui représentent 6000 tonnes et sur lesquels des solutions sont à l'étude pour une réutilisation dans les aménagements routiers.



Enfin, une dernière catégorie concerne les déchets chimiques et toxiques (peinture, huile, solvants, tubes fluorescents,...) qui ont représenté de l'ordre de 350 tonnes en 2020 (+26 % en 5 ans) et qui sont envoyés vers des sites de traitement spécifiques.

## Une enquête pour mieux connaître les habitudes

Plus de 450 000 passages en déchèterie sont comptabilisés chaque année. Afin de mieux connaître les habitudes des déposants, les quantités déposées, la fréquence des passages ...

Laurélène RINCÉ, stagiaire au SMICTOM réalise en ce moment un sondage sur les déchèteries. Les résultats de son étude permettront d'alimenter la réflexion sur la mise en place éventuelle d'un dispositif de badges d'accès aux sites.



## Mieux que la déchèterie, le don !



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, c'est évident ! Alors avant de mettre des planches, un reste de peinture, une chute de plâtre... dans mon coffre pour la déchèterie, j'interroge mes amis, mes voisins bricoleurs, ou je mets une annonce à 0€ en ligne pour savoir si personne n'est intéressé... cela fera peut-être un heureux et un geste utile pour la planète !

## Au jardin : les bienfaits du paillage

Avec les beaux jours, les massifs et plantations diverses ont des besoins accrus en eau. Cela engendre souvent l'utilisation d'eau potable qui est une ressource rare et qu'il est dommage d'utiliser pour arroser les végétaux. Un récupérateur d'eau de pluie est évidemment l'idéal mais il existe également une solution pour limiter la consommation d'eau des parterres : le paillage.

Il limitera l'évaporation de l'eau contenue dans la terre protégée et contiendra aussi l'avancée des mauvaises herbes, épargnant de nombreux désherbages. Les matières organiques qui entrent dans la composition de la couche protectrice sont digérées lentement par les micro-organismes et les vers du sol, contribuant à l'amélioration de ce dernier.

Pour réaliser un paillage, vous pouvez utiliser des déchets végétaux tels que des tontes de pelouse, des feuilles, des petites tailles de haies,... que vous aurez préalablement broyées en les passant dans la tondeuse. Disposez sur le sol une couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur maximum et évitez bien sûr d'utiliser des herbes indésirables montées en graine !

